

Rétrospective



Journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie



Grande Vague Propre: merci à tous les participants



La Grande Lessive « Jardins suspendus » Rendez-vous le 14/10 pour la 2ème édition



Exposition Albert PETERS



Chantier des padels : première...



1er marché de producteurs et artisans locaux



... et dernière pierre!



« Musique sous ton balcon » Concert de L. BLAEVOET et ses élèves



État civil

NAISSANCES SUR LA BUISSE ET HORS COMMUNE

véhicules d'époque

- FREULON Nolhan né le 28/12/2019 à Voiron
- FERLUC Amaury né le 1er/12/2020 à Voiron
- GINESTE Samuel né 23/12/2020 à La Tronche
- SORANZO LAHERTE Timothé né le 26/01/2021 à Voiron
- SORANZO LAHERTE Pacôme né le 26/01/2021 à Voiron
- PIETRI Livia née le 12/02/2021 à Voiron
- GRAIN Lise née le 13/02/2021 à La Buisse
- HURST MATHIA Victor né le 14/02/2021 à Voiron
- GUIHENEUF Elijah né le 24/03/2021 à La Tronche
- RIAILLE DURAND Eden né le 16/04/2021 à La Tronche
- MOIRAND BEIU Elena née le 08/05/2021 à Voiron

MARIAGES

- CAYON-GLAYERE Céline et BRUT Laurent mariés le 13/02/2021
- BEAUFOUR Sonia et GENUALDO Mathieu mariés le 22/05/2021

Réunion publique « Aménagement du centre bourg »

- CILIA Annabelle et COURBET Timothée mariés le 12/06/2021
- FOUILLARD Pauline et COSTE Gaétan mariés le 19/06/2021

DÉCÈS

- WOODING Philip décédé le 03/01/2021 à La Buisse
- ZANCHETTA Armida veuve LE BIGOT décédée le 12/01/2021 à Voiron
- DESSENS Roland décédé le 24/01/2021 à Grenoble
- BORDEAU Jean-Pierre décédé le 29/01/2021 à Voiron
- ADNET Alain décédé le 26/02/2021 à La Tronche
- BONNAVENTURE Daniel décédé le 28/03/2021 à La Tronche
- GRUET Patrice décédé le 20/04/2021 à La Tronche
- EMIN Marguerite veuve LECOIS décédée le 22/04/2021 à Coublevie
- PETRIZZELLI Rose épouse SCARINGELLA décédée le 09/06/2021 à La Buisse

Sommaire

Page 3
AGENDA

Page 4
VIE MUNICIPALE

Page 8 **DOSSIER**

Page 13
SPORT, CULTURE
ET ASSOCIATIONS

Retrouvez les actualités de la commune :



Sur le site Internet labuisse.fr



Sur l'application Politeia France



Sur la page Facebook Ville de La Buisse

LA BUISSE LE MAG - Conception : mairie de La Buisse - Directeur de publication : Dominique Dessez -Impression : Imprimerie Notre Dame, Montbonnot

Ils ont participé à ce numéro : Nicolas Le Guillarme, Dominique Dessez, Christian Rey-Gorrez, Sylvaine Mongheal, Sébastien Bénard, Jean-Louis Radice, Jean-Marc Attali, Serge Papillon, Daphné Vanpraet, Rémi Jeuneux, Médiathèque de La Buisse, FC La Sure, Dop'Age, Le Trail du Buis, Chorale Si on chantait!, MJC de La Buisse, Tennis Club La Buisse, Comité des Fêtes

Imprimé sur du papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.



Ubuntu

Ubuntu est un mot que l'on retrouve dans plusieurs langues africaines. Au-delà du seul terme, qui fait référence à l'humanité, à la fraternité, il est devenu un concept. Il se décline en un proverbe «Umuntu, ngumuntu, ngabuntu» qui peut se traduire par «l'individu n'est individu qu'à travers l'autre» ou tout simplement par «je suis parce que tu es».

La période actuelle d'incertitudes, de tensions et de pertes de repères peut amener au repli individuel.

Pourtant, chacun peut constater sa dépendance au bonheur de l'autre. Le plaisir de faire plaisir, l'épanouissement quand on fait équipe, la recherche de sens dans son travail, la satisfaction de jouer collectif, de rendre service...

Le retour de notre village à une vie plus collective fait plaisir à voir. Se retrouver au bar, à la Buisseria ou au Valgo, se croiser chez le boulanger ou l'épicier, échanger des nouvelles des uns et des autres, reprendre les activités associatives, taper la balle sur les tout nouveaux cours de padel, organiser une soirée pétanque, aller à la fête foraine et au feu d'artifice organisés par le Comité des fêtes ... autant de moments qui nous ramènent au vivre ensemble à La Buisse.

Il était temps.

Bel été à chacune et chacun.

Dominique Dessez Maire de La Buisse

Agenda

Vendredi 2 juillet

Permanence avocat/ architecte conseil

à la mairie, à partir de 14h sur rendez-vous

Samedi 3 juillet

Inauguration des padels

Plaine des sports à partir de 13h.

Samedi 10 juillet

Fête de l'été

Salle polyvalente, dès 18h30

Lundi 12 juillet

Conseil municipal

À la salle polyvalente, à 20h

Samedi 4 septembre

Forum des associations

Salle polyvalente, de 14h à 18h

Samedi 18 septembre

Accueil des nouveaux habitants

devant la mairie, à 10h30, sur inscription (voir en page 4)

Vie municipale

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Vous habitez à La Buisse depuis moins d'un an ou vous allez vous y installer prochainement?

L'équipe municipale vous invite le samedi 18 septembre 2021 de 10h30 à 12h pour un temps d'accueil convivial. Au programme : visite du centre bourg et échanges autour d'un verre.

Pour participer, merci de vous inscrire en mairie auprès d'Angélique Marseille-Benguedouar au 04 76 55 00 78 ou par mail à mairie-de-la-buisse@labuisse.fr

100 ANS À LA BUISSE

Monsieur Lyonne, habitant de La Buisse au Gros Bois, fêtait ses 100 ans voici quelques semaines. Nous avons eu le grand plaisir de venir les lui souhaiter.

UN DÉPART... ET UNE ARRIVÉE DANS L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Julien Viret a démissionné de son mandat de conseiller municipal. Merci à lui pour son engagement pour la commune depuis mars 2020. Il gardera un pied dans la vie municipale en continuant à participer à la commission urbanisme en tant que membre extra-municipal.

Noémie Zambeaux, qui avait été élue en mars 2020 sur la liste La Buisse ensemble en tant que suppléante intègre le conseil municipal.



Nous lui souhaitons la bienvenue.

LA RÉNOVATION DES MÛRIERS EN TRÈS BONNE VOIE

La résidence des Mûriers et celle des Vieilles Maisons sont situées au coeur de La Buisse, sur la place de l'Église et du Monument aux morts. Datant des années 80, ces deux ensembles comprenant 35 logements locatifs sociaux sont gérés par la SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat).



Des discussions ont été engagées depuis plusieurs mois entre la commune et la SDH de façon à programmer une réhabilitation de cette résidence, largement attendue par les habitants.

Pour faciliter cette réhabilitation et garantir qu'elle soit la plus complète possible, le conseil municipal a décidé de céder à la SDH, pour la partie des Mûriers, le bail à construction qui avait été consenti à la création. La SDH devient ainsi pleinement propriétaire de l'ensemble et va engager, dés début 2022, un programme de travaux s'élevant à 2,3 millions d'euros.

Par ailleurs, le projet de réaménagement du centre bourg (voir notre dossier en page 8) intègre dans son périmètre les espaces publics à proximité de l'Église et du Monument aux morts, ce qui permettra à court terme d'engager des travaux d'embellissement.

ÉCOLES : DES TRAVAUX POUR PLUS DE CONFORT

La municipalité lancera prochainement des travaux sur les écoles élémentaires et maternelles afin d'améliorer le confort thermique et la qualité de l'air ambiant, avec des impacts positifs attendus sur le bien-être des enfants.

Une centrale de traitement d'air pour l'école élémentaire

Les salles de classes de l'école élémentaire souffrent d'une insuffisance de renouvellement d'air, en particulier celles situées à l'étage. Pour remédier à cette situation une centrale d'air double flux d'un débit de $5300~\text{m}^3/\text{h}$, va être installée sur la façade nord de l'école. Chaque salle disposera d'une sonde CO_2 pilotant le débit d'air suivant le besoin.

Le montant du projet est de 234 000 € TTC. Nous bénéficions d'une subvention de l'État de 38 000 € et du département de 96 000 €. Les travaux s'étaleront entre début juillet et la rentrée de septembre.

Rénovation thermique du chalet de l'école maternelle

Initié par le nécessaire remplacement du bardage bois très abimé du chalet, ce projet consiste à améliorer l'isolation thermique de cet équipement. Il prévoit le changement des menuiseries, l'installation de stores intérieurs et le remplacement de l'isolation des facades.

Le montant du projet est de 203 000 € TTC. Nous bénéficions d'une subvention de l'état (DSIL) de 33 000 € et du département (plan école) de 84 000 €. À ce jour, et considérant les difficultés actuelles d'approvisionnement en matériaux, il est fort probable que la réalisation du projet soit retardé de quelques mois.

LES TERRAINS DE PADEL OUVERTS AU PUBLIC



Les 2 terrains de padel ont été réceptionnés le 4 juin 2021. Le planning de réalisation prévu de 16 semaines a nécessité 3 semaines supplémentaires. Ce décalage est principalement dû aux intempéries du mois de mai qui n'ont pas permis la finition des abords engazonnés. Le budget alloué à ce projet, d'un montant de 250 000 € TTC a été strictement respecté. La municipalité a bénéficié de subventions de la région (29 250 €) et de la FFT (7 500 €) ainsi qu'une participation du Tennis Club de La Buisse de 25 000 €.

L'exploitation de ces terrains a été confiée au TCLB. Ils sont ouverts à tous, licenciés ou non licenciés. Vous pouvez réserver votre créneau sur l'application de la FFT TEN'UP. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à vous connecter sur le site du TCLB. Le club vous convie à l'inauguration des terrains le samedi 3 juillet à partir de 13h. De nombreuses animations sont au programme (voir en page 16).

UN ETAPS POUR ACCOMPAGNER LE SPORT À L'ÉCOLE



Le sport à l'école participe à l'épanouissement des enfants et permet de nombreux apprentissages, bien au-delà du développement des seules aptitudes physiques. Conscient de cet enjeu et souhaitant améliorer les conditions de pratique du sport à l'école, le conseil municipal a délibéré, le 28 avril dernier, en faveur du recrutement d'un Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS).

Cet agent de la collectivité aura la mission de préparer, d'organiser et d'encadrer les activités physiques et sportives. Il interviendra en soutien de l'équipe enseignante de l'école élémentaire.

Cet accompagnement devrait être effectif dès la rentrée de septembre 2021 !

DERNIER RAPPEL POUR L'INSCRIPTION EN MATERNELLE

Il est encore temps d'inscrire votre enfant pour l'année scolaire 2021-2022. Contactez la directrice de l'école maternelle, Madame Beynier, par mail à ce.0382828t@ac-grenoble.fr

ENTRETIEN DU CHEMIN DE LA TENÇON



Les membres de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de la Buisse participent à l'entretien des forêts et chemins de la commune.

Ils ont ainsi récemment comblé les ornières du Chemin de la Tençon, fréquenté également par les randonneurs et les vététistes, avec le Baltazar fourni par la commune. Merci à eux!

UN SALON DE BEAUTÉ À LA BUISSE



Le salon de beauté « Tout en douce heure » a ouvert sur la commune le 18 mars. Il est situé au 30 route de Voiron, à gauche de la boulangerie, derrière la fontaine.

Camille vous y propose les prestations suivantes : onglerie, manucure, pédicure, soins et épilation du visage, massages corps, maquillage et vente d'accessoires de mode.

Il est possible de prendre rendezvous sur place ou par téléphone au 07 49 23 18 29. Le site internet de la boutique est consultable à l'adresse www.salontedh.com

Vie municipale

MA PETITE PLANÈTE À L'ÉCOLE

Du 15 mars au 5 avril 2021, 4 classes de CE1 et CE2 ont participé au projet pédagogique intitulé Ma Petite Planète (MPP).



Ma Petite Planète à l'école est un jeu qui permet aux élèves de relever une quarantaine de défis écologiques par équipe (cuisiner son goûter pendant une semaine, venir à l'école en vélo, participer à un débat sur l'environnement, faire des plantations, dessiner des végétaux....) ; l'objectif étant de marquer le maximum de points possible !

Les défis s'articulent autour de plusieurs axes comme l'alimentation ou la solidarité et sont réalisés à l'école ou à la maison.

La participation à ce projet s'inscrit dans une dynamique initiée par les animations sur la gestion des déchets et le goûter équilibré zéro déchet proposées par le Pays Voironnais ou encore le jardin de l'école.

Ce défi ludique a été une source de motivation pour les élèves qui ont su se montrer inventifs et intéressés. Les parents ont également largement contribué au succès du projet en réalisant un grand nombre de défis à la maison.

L'école de La Buisse s'est classée 24ème sur les 300 établissements engagés en France et à l'étranger (Colombie, États Unis, Tunisie...), et 3ème au classement national. L'expérience sera renouvelée dès l'année prochaine.







Quelques exemples de défis relevés par les enfants (et leurs parents):

- Ne pas prendre la voiture pour aller à
- de saisons
- Fabriquer un nichoir à oiseaux ou un hôtel à insectes
- Débattre d'un sujet en lien avec l'environnement avec ses camarades de classe

Des propositions pour une école plus écolo

L'un des défis de Ma Petite Planète consistait à faire des propositions pour une école plus respectueuse de l'environnement. Moins de gaspillage alimentaire, plus d'arbres et de fleurs, des panneaux solaires sur le toit, des poules, des lapins... et même un robot mangeur de déchets! De nombreuses propositions relevant parfois directement des compétences de la commune.

Les élèves de CE1-CE2 ont pu transmettre leurs propositions aux élus de la commune lors d'un temps de rencontre organisé le vendredi 11 juin. L'occasion également de féliciter les enfants pour leur participation à ce défi et de les remercier de leurs efforts pour notre planète. Chaque équipe a reçu deux sachets de graines de diverses fleurs et chaque classe a reçu un sachet de plantes grimpantes, pour continuer à cultiver les bonnes idées et fleurir les abords de l'école.



Les enfants ont défendu leurs propositions auprès des élus. Des engagements ont été pris, notamment l'installation d'un récupérateur d'eau et la pose de nichoirs sur l'école.



Vie municipale

L'ACTUALITÉ DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Au sein des commissions municipales participatives, habitants et élus construisent ensemble l'avenir de notre village. Instances de réflexion, de proposition, d'émergence et de construction de projets, elles permettent d'associer les habitants à l'action municipale tout en faisant bénéficier la commune des compétences et de l'expertise de ses habitants. Retrouvez dans chaque numéro du Mag les dernières actualités de chaque commission.

Commission Urbanisme

Comme annoncé dans le Maa de janvier, le pôle urbanisme a lancé le travail sur le réaménagement du centre bourg. Un groupe de travail a été mis en place avec des élus, des techniciens de la commune, du Conseil de l'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et du Pays Voironnais et de 4 habitants dont un issus de la commission urbanisme et 3 tirés au sort. En parallèle, la consultation pour recruter un maître d'œuvre a été mise en route et arrivera à son terme début juillet.

Nous sommes aussi au bout d'un travail de plus d'un an et demi sur la révision de notre Règlement Local de Publicité qui sera adopté d'ici la fin de l'année 2021.

Commission Transition Éco.

Pour la commission Transition Écologique, ce premier semestre 2021 a été placé sous le signe des Journées de l'Environnement. Bien que finalement annulées, la commission a mobilisé toute sa créativité pour vous proposer un programme attrayant malgré les contraintes sanitaires.

La commission s'est également saisie du projet de parking relais covoiturage prévu au niveau de l'échangeur de Mauvernay et porté par le SMMAG et la CAPV. La commission a étudié le projet et rendu un avis argumenté au conseil municipal. Ce travail a débouché sur des réunions entre la municipalité et la CAPV afin d'échanger sur ce projet.

Commission Vivre Ensemble

La commission Vivre Ensemble s'est agrandie et compte désormais 3 extra-municipaux qui contribuent activement à ses initiatives et réflexions.

Ainsi, en avril, nous avons pu réunir virtuellement les associations du village afin de leur présenter les membres de la commission et leurs actions. Nous sommes ravis de pouvoir renouveler cette rencontre, cette fois-ci en présentiel, le jeudi 1 er juillet. Cela sera l'occasion de partager et préparer le programme des événements de 2022.

Nous invitons les habitants et habitantes à venir au Forum des Associations le samedi 4 septembre, pour y découvrir leurs activités.

Prochainement, nous lancerons un sondage auprès des seniors afin de recueillir leurs besoins et leurs attentes en matière d'activités culturelles, sportives et de loisirs.

Les travaux de l'ancienne poste sont achevés. Cet espace accueillera les associations pour leurs réunions.

Nous prévoyons aussi des cours d'informatique pour lutter contre la fracture numérique. Un projet autour de la création de chemins de randonnée autour du village est également en phase d'étude. Nous souhaitons des chemins fléchés avec des niveaux de difficulté variés, partant de la place de la mairie et qui allieront la découverte du patrimoine historique et de la faune et de la flore locale.

Nous remercions aussi les habitant.e.s qui ont commencé les plantations dans des bacs du jardin pédagogique et encourageons les autres à en profiter aussi.

Commission Culture

Malgré les contraintes sanitaires des six derniers mois interdisant quasiment toute programmation culturelle, la Commission Culture et Patrimoine a cependant pu organiser quelques évènements :

- La Grande Lessive, le 25 mars, avec plus de 350 réalisations sur le thème des « jardins suspendus » par les tout petits du RAM, les enfants de maternelle et d'élémentaire...et quelques adultes. Notez déjà dans vos agendas que la prochaine édition aura lieu le 14 octobre dans un format plus étendu.
- L'exposition « Vertiges cosmiques » d'Albert PETERS avec, le jour du vernissage le 19 juin, devant l'Espace de la tour, un petit concert de flûte traversière par Leslie BLAEVOET et deux de ses élèves.
- Deux autres concerts du même trio devant le foyer de l'AFIPH et à La Marelle le 23 juin (annonces faites uniquement aux habitants des quartiers concernés).

La programmation de septembre à fin 2021, en cours d'élaboration, s'annonce riche et diversifiée. Elle vous sera dévoilée à la rentrée.

BUDGET 2021UN BUDGET D'ANTICIPATION POUR DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

Chaque année, le conseil municipal vote le **budget primitif**. Il s'agit d'un document prévisionnel qui fixe aussi précisément que possible l'ensemble des **recettes** et des **dépenses** pour l'année à venir. Le budget, une fois voté, autorise le maire à engager les dépenses et à encaisser les recettes attendues.

Le budget d'une commune comporte deux sections : la section de **fonctionnement** et la section d'**investissement** qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. Ces deux sections doivent être équilibrées.

La section de fonctionnement regroupe :

- Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien de la collectivité.
- Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir (impôts locaux, dotations de l'État...)

La section d'investissement présente :

- Les dépenses d'équipement de la collectivité (nouveaux équipements, travaux, acquisitions...)
- Les sources de financement de ces investissements : emprunt, subventions de l'État, de la Région, du Département, de l'Europe... ainsi que l'autofinancement. C'est l'excédent qui est dégagé lorsque que les dépenses de fonctionnement sont moins élevées que les recettes.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2021, par Dominique Dessez, Maire de La Buisse



« La commune de La Buisse a des recettes plutôt faibles : 750 € par habitant contre une moyenne de 900 € pour les communes de même taille.

Cette « modestie » du budget communal a plusieurs explications :

- Des taux d'imposition (taxe foncière et taxe d'habitation) un peu en dessous de la moyenne des communes françaises ou des pratiques des communes voisines (390 € de recettes fiscales par habitant à La Buisse contre 440 € en moyenne en France);
- Des dotations de l'Etat plus faibles (137 € par habitant à La Buisse contre 185 € en moyenne en France);
- Mais surtout des reversements de fiscalité de la part du Pays Voironnais très inférieurs (45 € par habitant à La Buisse contre 138 € pour la moyenne française). À l'intérieur du Pays Voironnais, les différences entre

les communes sont excessivement importantes allant de 10 € par habitant pour certains communes à 450 € par habitant pour d'autres. C'est véritablement la grande injustice et la grande faiblesse de l'organisation intercommunale actuelle.

La commune est en revanche peu endettée. Le montant du capital à rembourser lié à des emprunts réalisés pour les investissements des années précédentes s'élève à 417 000 € soit 130 € par habitant (contre 721 € en moyenne).

La stratégie financière de la municipalité actuelle, qui se traduit dans ce budget 2021, est de poursuivre et renforcer la pratique de gestion rigoureuse et de recherche d'économie sur les dépenses courantes, de façon à dégager des marges de manœuvre qui nous permettront d'engager un plan d'investissement ambitieux sur la durée du mandat.

rénovation thermique de l'maternelle, la centrale de traitement d'air de l'école élémentaire...

Sur la durée du mandat 20 il est prévu un plan plurian d'investissement à hauteu millions € comprenant, poi opérations les plus signification d'une nouve durée du mandat.

MJC, une extension de l'école élémentaire...

Ainsi, le budget 2021 a été construit sur une stabilisation des dépenses de fonctionnement, tout en intégrant de nouvelles actions : le développement des activités

sportives à l'école, la revalorisation des salaires les plus faibles des agents de la commune...

Mais surtout, le tournant qui est pris est l'engagement d'un programme d'investissement important : le budget d'investissement voté pour la seule année 2021 s'élève à 2,7 millions € avec notamment les travaux sur la route de Monteuil, la construction du futur centre technique, la réalisation des padels, la participation au financement des vestiaires du football club intercommunal de La Sure, des acquisitions foncières, la rénovation thermique de l'école traitement d'air de l'école élémentaire...

Sur la durée du mandat 2020-2026, il est prévu un plan pluriannuel d'investissement à hauteur de 12 millions € comprenant, pour les opérations les plus significatives : la construction d'une nouvelle MJC, une extension de l'école élémentaire et du restaurant scolaire, le réaménagement du centre bourg, la réalisation de plusieurs voies douces, la sécurisation et rénovation de voiries...

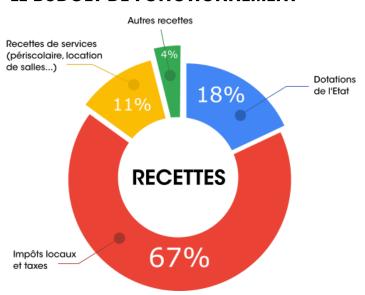
Dossier

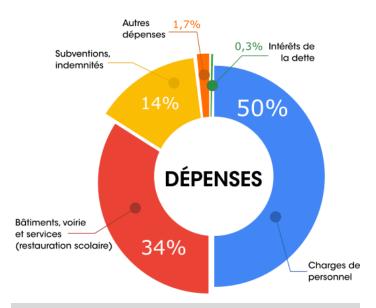
Le financement de ces investissements sera assuré par des subventions, par l'autofinancement que nous continuerons à dégager chaque année sur le fonctionnement, mais raisonnable au vu de nos bons également par un recours à

l'emprunt plus important. Il est prévu, selon l'étalement réel des dépenses d'investissement de pouvoir emprunter jusqu'à 3,5 millions €, ce qui est jugé ratios budaétaires.

L'ensemble des élus et moi-même sommes à la disposition de chacun pour donner tous les éclairages complémentaires et poursuivre ces échanges sur ces sujets budgétaires importants. »

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT





Recettes de fonctionnement = 2 453 000 €

Dépenses de fonctionnement = 1 982 870 €



390€ RECETTE FISCALE **PAR HABITANT**

130 € **DETTE PAR HABITANT**

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2021

Budget d'investissement 2021 = 2 700 000 €



SERVICE TECHNIQUE 551 300 €

Création d'un nouveau bâtiment



VOIRIE 328 000 €

Travaux route de Monteuil



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

327 000 €

Construction des padels Participation à la construction de vestiaires pour le FC La Sure



ÉCOLES 300 000 €

Isolation extérieure du Chalet Installation d'une centrale de traitement d'air dans l'école élémentaire



Une courte vidéo pour tout comprendre au budget communal

http://dessinemoileco.com/lelaboration-du-budget-dune-commune/

RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG : CAP SUR 2023 ! LE CENTRE BOURG PRÉPARE SA MÉTAMORPHOSE

D'ici fin 2023, La Buisse aura un centre bourg tout neuf, renforcé, embelli, apaisé et animé!
C'est le pari fait par le conseil municipal en décidant d'engager un projet d'aménagement.

En 2019, une étude urbaine a été commandée par la commune auprès du cabinet Kaleido'Scop afin d'étudier la façon d'améliorer l'attractivité et la valorisation du centre bourg. Conduite par deux urbanistes, cette étude a associé les habitants, commerçants et élus à l'occasion d'interviews, ateliers et balades urbaines. Elle a permis de poser un diagnostic sur le centre bourg actuel et d'esquisser des orientations.



Sur la base de cette étude, la nouvelle équipe municipale élue en mars 2020 s'est engagée à réaliser durant le mandat 2020-2026 un projet d'aménagement du centre village pour, entre autres, faciliter la fréquentation des commerces et services, favoriser la circulation des cycles et piétons, élargir les espaces de rencontre et d'animation, sécuriser la liaison centre bourg-maison de santé.

Un budget maximum de 2,5 millions d'euros est prévu pour ce projet. L'équipe de maîtrise d'œuvre sera sélectionnée courant juillet. Plusieurs scénarios avec esquisses et chiffrages seront produits pour fin 2021. Le scénario retenu sera ensuite finalisé d'ici juin 2022. Le chantier de réalisation pourra ainsi être programmé sur 2022-2023.

BILAN DE L'ÉTUDE URBAINE

Afin de l'aider à faire les bons choix en matière d'aménagement, la municipalité a mandaté le cabinet Kaléido'Scop pour réaliser une étude urbaine. Cette étude visait à mieux comprendre les facteurs qui influent sur l'attractivité et le dynamisme de notre centre bourg, et à proposer des scénarios d'aménagement adaptés. Cette phase de diagnostic a fait ressortir plusieurs problématiques :

• Une trop grande présence de la voiture en centre bourg: la route départementale crée une fracture et des nuisances (notamment sonores) liées à une circulation trop dense; les nombreux stationnements réduisent l'espace disponible pour les piétons et nuisent à l'attractivité du centre bourg, qui est vu comme un espace de transit et pas un lieu propice à la déambulation.



- Un centre bourg peu convivial: la place de la mairie, notamment, est vécue comme un espace de stationnement plutôt que comme un véritable espace public générateur de bien vivre ensemble et de lien social. On s'y arrête afin d'accéder aux services publics et aux commerces, mais ce n'est pas un objectif de promenade ou un espace de flânerie. La Buisse manque d'une véritable place de village sur laquelle on a plaisir à se retrouver dans un espace apaisé et accueillant.
- Une offre commerciale restreinte: en plus des besoins non couverts, certains commerces manquent d'attractivité. Le marché est peu fréquenté, souffrant de son manque de visibilité et de la concurrence du marché de Voiron. Les commerçants sont quant à eux moyennement satisfaits de leur environnement commercial, regrettant notamment le non-respect du stationnement minute.
- Un patrimoine peu valorisé: La Buisse possède des éléments de patrimoine rural, urbain et paysager (fontaines, lavoir, maisons anciennes, vignes...) qui peuvent s'avérer un vrai atout pour renforcer « l'esprit de village » qui fait la force de notre commune. Néanmoins, ce patrimoine est peu valorisé.

UN CENTRE BOURG RENFORCÉ DANS SA CENTRALITÉ

Le scénario retenu par la municipalité est celui d'une centralité renforcée. Ce scénario se décline en trois orientations principales : un centre bourg apaisé, un centre bourg renforcé et embelli, et un centre bourg animé. Les objectifs visés sont multiples : redynamiser un centre peu attractif, apaiser le trafic routier, embellir notre ville et valoriser son patrimoine, créer des lieux de convivialité où l'on a plaisir à se retrouver.



UNE DÉMARCHE LARGEMENT PARTICIPATIVE

Ce projet structurant pour notre commune, pour l'ensemble de ses habitants, pour les commerçants, pour les résidents du centre bourg sera conduit avec une forte dimension participative :

- Un groupe chargé du pilotage du projet a été constitué. Il est composé d'élus, de techniciens et de quatre habitants de la commune, non élus : un membre extra-municipal de la commission urbanisme, Max Montmayeur, et (une première à La Buisse) trois habitantes qui ont été invitées à participer suite à leur tirage au sort. Il s'agit de Virginie Cabantous, Laurence Dalgon et Patricia Grivel.
- Une réunion publique de lancement du projet a été organisée le 22 juin ;
- Des ateliers et réunions d'information seront organisés à chaque phase du projet.

Dans cette dynamique de renforcement du centre bourg, l'appui aux commerces existants et à l'installation de nouveaux commerces est évidemment déterminant. On peut se féliciter de l'ouverture de la supérette depuis décembre 2020 et du salon d'esthétique depuis mai dernier. La prochaine ouverture de la salle de réunion du centre bourg (dans l'ancienne agence postale) est également un pas supplémentaire. Enfin, le choix d'implanter la future MJC à proximité du centre, derrière les écoles, contribue à cette dynamique.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE UN DOCUMENT AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ DES BUISSARDS

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, afin de planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires...) en cas d'évènement majeur, qu'il soit d'origine naturelle, technologique ou autre.

Ce document prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information et la sauvegarde de la population. Il se base pour cela sur le recensement des vulnérabilités et des risques majeurs présents et à venir sur la commune :



- **Risques naturels :** inondations, mouvements de terrains, séismes, phénomènes météorologiques
- **Risques technologiques :** transport de matières dangereuses, accident industriel, accident nucléaire, rupture de barrage
- Autres risques : grand froid, canicule, allergies, pandémie, moustiques, feux de végétation, radon

Afin de garantir son efficacité en cas de crise, il convient de maintenir ce document à jour, notamment en ce qui concerne l'organisation des acteurs, les numéros de téléphone et les scénarios de référence. Ce travail important a été confié à Jean-Louis Radice, conseiller municipal délégué à la sécurité et à la prévention des risques, avec l'appui des services municipaux et d'un cabinet spécialisé.



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil de planification opérationnel qui définit le dispositif communal pour alerter, informer, sauvegarder et soutenir la population, sous l'autorité du Maire et en coordination avec les services de secours.

LE DICRIM, UN DOCUMENT À DESTINATION DES HABITANTS

Alors que le PCS est d'abord un document de référence pour le maire et les élus municipaux, le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a pour but d'informer la population sur les risques majeurs et les mesures mises en œuvre par la commune pour faire face.

Ce document est consultable sur le site internet de la commune. Nous vous invitons à le lire attentivement.

Vous trouverez également en supplément de ce Mag les fiches "Rappel des bons réflexes" à conserver bien en vue, de manière à réagir efficacement en cas de danger.

LES HABITANTS, ACTEURS DE LA SÉCURITÉ COMMUNALE

Dès le mois de septembre, la municipalité lancera un appel aux habitants bénévoles, maillons essentiels de la chaine de solidarité lors de la survenue d'événements majeurs impactant la commune.

Cet appel se fera par le biais des supports de communication municipaux (panneau lumineux, Facebook, Politeia...).

Les Buissards volontaires, désireux d'apporter leurs compétences pourront venir se renseigner et s'inscrire en mairie tous les samedis matin du mois de septembre 2021, de 10h à 12h.

MAIRE

Football Club La Sure



INSCRIPTIONS **SAISON 2021/2022**

CULTURE

Les inscriptions pour la saison 2021/2022 sont ouvertes.

Des permanences auront lieu à Coublevie (stade Dalmassière – 442 route du Guillon) les jours suivants :

- Mercredi 16 juin de 14h30 à 19h30
- Jeudi 17 juin de 17h30 à 20h
- Mercredi 23 juin de 14h30 à 19h30
- Jeudi 24 juin de 17h30 à 20h
- Mercredi 30 juin de 14h30 à 19h30
- Jeudi 01 juillet de 17h30 à 20h
- Mercredi 07 juillet de 17h30 à 20h
- Jeudi 08 juillet de 17h30 à 20h
- Jeudi 15 juillet de 17h30 à 20h

Les informations et documents nécessaires sont disponibles dans la rubrique Téléchargement du site internet (www.fclasure.fr)



BIBLIOTHEQUES en PAYS VOIRONNAIS

COURSE **NATURE** 10 км • d+400m Nouveau! ▶ MARCHE NORDIQUE 8,7 км • d+310m 10 octobre 2021 ▶ TRAIL **21**км • d+1100m Inscriptions limitées à 600 participants Nouveau! f Trail du Buis | @ le_traildubuis | www.letraildubuis.fr

ravitaillements, approvisionnés en produits bio ou issus des circuits courts.

Vous voulez être bénévole?

Nous avons besoin de bénévoles pour les inscriptions, les ravitaillements, le signalement de la course... Venez nous rejoindre pour partager ce temps fort dans une ambiance conviviale! Si vous êtes intéressée, contactez-nous: letraildubuis@free.fr

Informations et inscriptions: letraildubuis.fr

Association Dop'Age

CONCERT D'AUTOMNE XXL

SAMEDI 2 OCTOBRE 2021

Salle Polyvalente LA BUISSE

BUVETTE et RESTAURATION A PARTIR DE 19H

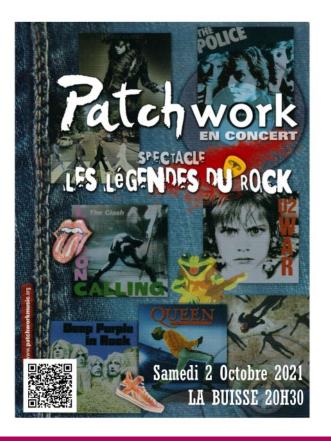
Entrée gratuite < 12 ans Entrée : 10 euros

Formule : entrée + restauration* : 18 euros

RÉSERVATION CONSEILLÉE

https://www.helloasso.com/associations/dop-age/evenements/test-concert

* boisson, assiette charcuterie, fromage, tarte





Chorale Si on chantait!

CHANTER MALGRÉ TOUT!

Nous venons de traverser une saison 2020-2021 particulière et un peu chaotique, la pandémie a bousculé nos habitudes de vie. Néanmoins, dès le mois d'octobre 2020, la chorale Si on chantait a décidé de relever le défi de continuer son activité malgré cette situation, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Comment chanter dans ce contexte si restrictif? Simplement, en proposant des répétitions par « Zoom ». Bien-sûr, pas de comparaison avec les répétitions en présentiel, chacun devant son écran d'ordinateur. Caroline, notre chef de chœur a su adapter sa méthode à ces conditions si particulières. Certes, il a manqué l'apprentissage en polyphonie, mais ces répétitions ont permis un travail individuel en profondeur, une activité régulière et formatrice, un rendez-vous hebdomadaire pour garder une belle dynamique. Ainsi, nous espérons pouvoir vous proposer le concert de Noël mi-décembre 2021, et d'autres encore dans le premier semestre 2022. Tous les choristes, dès la rentrée de septembre auront à cœur de peaufiner les chants pour que ces concerts soit réussis et auront plaisir à vous accueillir lors de ces rendez-vous.

D'autre part, des choristes volontaires ont enregistré au mois de mars, une « vidéo confinée » de la très belle chanson « La tendresse », que vous pourrez écouter sur le site de la chorale.

Et oui, la chorale s'est dotée d'un nouveau site. Le CA, n'ayant pas de concerts à organiser cette saison, a profité de ce temps pour travailler à la réalisation d'un site plus convivial et intuitif. Nous vous invitons à le visiter (adresse : choralesoclabuisse.fr) vous découvrirez entre autre, l'historique de la chorale, une revue de presse et des rubriques permettant de mieux nous connaître.

Pour finir, vous remarquerez certainement que la chorale a un nouveau logo « ensoleillé » visible sur nos affiches et autres moyens de communication.

La chorale sera présente au forum des associations en septembre, nous aurons plaisir à vous y rencontrer.

Maison des Jeunes et de la Culture

Nous vous présentons **LE NOUVEAU LOGO DE LA MJC** Vous le retrouverez bientôt sur tous nos documents...

LA BUISSE

LA MJC RECHERCHE POUR LA SAISON PROCHAINE (2021-2022)

Un intervenant Circuit Training/cardio/activité tonique Merci de contacter la MJC au 04 76 06 10 40 ou mail <u>mic-labuisse@orange.fr</u>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE VENDREDI 2 JUILLET à 18h30 en salle socio-éducative

A 19h30 **nous remercierons tous les candidats** qui ont participé au concours du nouveau logo 2021 et **nous offrirons le lot au gagnant.**

L'apéro sera offert par la MJC et un buffet dinatoire partagé clôturera cette Assemblée Générale.

Nous vous attendons pour ce moment convivial!

ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2021

Temps forts de l'été:

- Mardi 13 juillet : Conteuse de L'Autre Cie
- Jeudi 15 juillet : Intervention de l'association Sabre laser Expérience
- Mercredi 21 juillet : Intervenant planétarium
- Mercredi 28 juillet : Sortie accrobranche
- Du 23 au 26 août : Stage de hip-hop
- Jeudi 26 août : Fête de FIN D'ÉTÉ à la MJC en soirée avec spectacles de hip-hop, zumba, jeux en bois et d'autres surprises...
 - « Il est demandé aux familles de s'inscrire minimum 2 jours dans la semaine pour pouvoir accéder à la sortie accrobranche du 28 juillet »





ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS DE SEPTEMBRE

Vers la fin du mois d'août, n'oubliez pas de remettre votre nouveau dossier d'inscription saison 2021-2022 et d'inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs des mercredis à partir de 12h, dès le 8 septembre.

Nous pouvons aller chercher vos enfants dès la sortie de l'école, après le repas nous faisons un temps de repos ou sieste pour les plus petits, puis les activités prévues sur nos programmes à la MJC ou à l'école. Nous allons également accompagner et chercher tous les enfants inscrits à l'activité danse. Les enfants inscrits à l'activité tennis peuvent être récupérés à la MJC par le Club directement et ramenés à la MJC après la séance.

Au programme de la rentrée, nos activités s'orienteront autour de la fête de la science qui sera organisée en octobre, avec des thématiques comme le textile, la fibre, l'espace et la robotique.

Programme vaste et sympathique qui sera envoyé aux familles et consultable sur notre site internet, dès la fin du mois d'août.

Sport, culture et associations

Comité des fêtes de La Buisse



Le rassemblement de véhicules anciens du 13 juin a été un franc succès : plus de 100 exposants ont dégusté la paella de John de « La Buisseria » tandis qu'un public très nombreux flânait entre les vieilles belles voitures, tracteurs et 2 roues.



Les petits ont pu profiter de la fête foraine. Chaque écolier de La Buisse avait reçu un ticket de manège gratuit, offert par le CDFLB. Les amateurs de country ont pu danser et s'initier à cette danse.

Et tout le monde a apprécié le groupe musical Rock'N'Stock du docteur Gozlan.

Bref, une belle journée de reprise des animations.

Rendez-vous samedi 10 juillet dès 18h30 devant la salle polyvalente pour la fête de l'été.

Au programme, animation musicale avec Masterlight, feu d'artifice à 22h30 avec Pyro Event, manège avec les trampolines et structures gonflables de LOL Attractions dès 15h. Et, bien sûr, restauration rapide et buvette avec votre comité des fêtes.



Restauration et buvette sur place Concert à partir de 18h Bal avec DJ

Feu d'artifice à 22h30 Biss







Pays d'Art et d'Histoire

Dans les rendez-vous concoctés par le Pays d'Art et d'Histoire du Pays Voironnais, notez celui du dimanche 18 juillet à 15h (durée 2h) : LES AMOURS DE L'ONDINE DU GORGEAT, notamment dans la propriété de Mme De GALBERT. Rendez-vous devant la Mairie. Parcours accidenté.

Inscription obligatoire: 04 76 93 16 99 ou en ligne sur le site de l'Office de Tourisme du Pays Voironnais. Programme complet des rendez-vous disponible en mairie ou à la bibliothèque.